

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Relocalisation sentier de motoneige - Rang du Haut-de-la-Rivière N

De : Lydia Hébert <lhebert@fcmq.qc.ca>
Envoyé : 16 décembre 2024 09:50
À : Greffe Ville de Saint-Pie <greffe@villest-pie.ca>
Objet : RE: Relocalisation sentier de motoneige - Rang du Haut-de-la-Rivière N

Bonjour Mme Lafontaine,

C'est super, merci beaucoup. Petite rectification, nous demandons de circuler sur 153m (pas 200m) sur l'accotement du chemin municipal. Une partie de mon calcul précédent prenait en compte l'emprise de l'autoroute du Ministère.

Merci,

Lydia Hébert | Agente de liaison Estrie/Montérégie

Tél.: 450-803-5056

101-1027 boul. des Entreprises | Terrebonne, Québec J6Y 1V2 | www.fcmq.qc.ca



De : Greffe Ville de Saint-Pie <greffe@villest-pie.ca>
Envoyé : lundi, décembre 16, 2024 08:58
À : Lydia Hébert <lhebert@fcmq.qc.ca>
Objet : TR: Relocalisation sentier de motoneige - Rang du Haut-de-la-Rivière N

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande. Celle-ci sera soumise au conseil municipal lors du prochain caucus en janvier 2025. Nous vous donnerons des nouvelles par la suite.

Sincères salutations,



Annick Lafontaine

Greffière
Ville de Saint-Pie
450 772-2488 poste 230
greffe@villest-pie.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

AVIS IMPORTANT : Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : Lydia Hébert <lheber@fcmq.qc.ca>

Envoyé : 13 décembre 2024 13:25

À : Hôtel-de-Ville Saint-Pie <st-pie@villest-pie.ca>

Cc : donaldiviens@hotmail.com; Gynette Bilodeau <clubdemotoneigecm@bell.net>

Objet : Relocalisation sentier de motoneige - Rang du Haut-de-la-Rivière N

Bonjour!

Dû à une servitude de nonaccès du Ministère des Transports, le club de motoneige du centre de la Montérégie doit relocaliser une partie de son sentier régional R-505. Suite à une réunion avec le Ministère, nous sommes en démarches pour faire approuver un nouveau tracé (voir la carte en pièce jointe).

Ce nouveau tracé implique de circuler sur un chemin municipal. Le présent courriel se veut donc une demande de circulation sur le Rang du Haut-de-la-Rivière N, sur 200 m.

Le club a déjà les droits de passage sur les terrains privés de cette relocalisation.

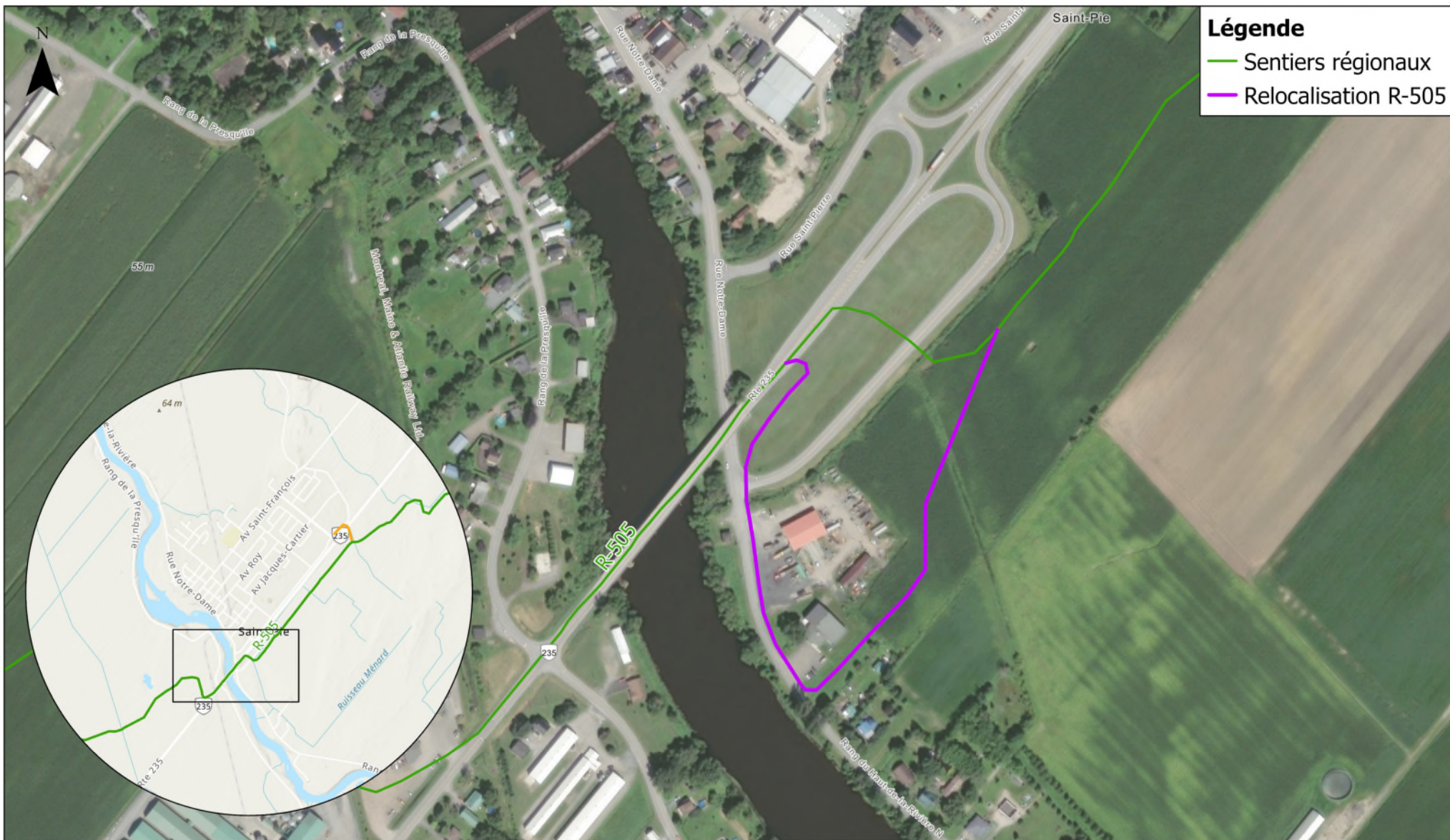
Merci et au plaisir,

Lydia Hébert | Agente de liaison Estrie/Montérégie

Tél.: 450-803-5056

101-1027 boul. des Entreprises | Terrebonne, Québec J6Y 1V2 | www.fcmq.qc.ca





Légende

- Sentiers régionaux
- Relocalisation R-505

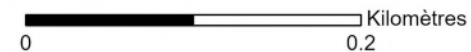
Source des données utilisées
Données originales FCMQ 2024

Projection
NAD 1983 Quebec Lambert

Réalisation
Lydia Hébert - Agente de liaison
Décembre 2024

Relocalisation du sentier R-505

Club de motoneige du centre de la Montérégie - Club 632



Echelle : 1 : 3 000

